## Modalités d'enregistrement en ligne d'une demande de changement de titulaire Véhicule d'occasion immatriculé en France

Vous avez acquis un véhicule et vous devez changer effectuer le changement de titulaire sur le certificat d'immatriculation dans le délai de 15 jours suivant la transaction

Pour cela, vous devez effectuer la demande en ligne, sur internet, en vous connectant sur le site « https://immatriculation.ants.gouv.fr » .

Aucun enregistrement ne sera fait en préfecture ou sous préfecture ; la démarche est exclusivement réalisée par vos soins sur internet

L'ancien propriétaire doit vous remettre le code de cession qu'il a obtenu en enregistrant préalablement en ligne la cession du véhicule.

## ETAPE 1: CRÉATION D'UN COMPTE ANTS avec FRANCE CONNECT

Pour établir votre demande de changement d'adresse en ligne, vous avez besoin d'une adresse e-mail et vous devez créer un compte ANTS certifié via FRANCE CONNECT:

- en vous connectant sur le site https://ants.gouv.fr
- en cliquant sur « mon espace » et en complétant les champs du formulaire

La création du compte via FRANCE CONNECT est plus simple et permet de vous identifier facilement.



Vous recevez un mail de confirmation sur l'adresse e-mail que vous avez renseignée : en cliquant sur le lien reçu, vous pouvez alors continuer la création du compte.

Conservez vos identifiants et mot de passe : ils vous seront utiles pour effectuer les autres démarches en ligne dont vous auriez besoin ou vous reconnecter sur votre compte dans votre « espace personnel ».

## ETAPE 2 RÉCUPÉRER VOTRE CODE DE CESSION

Pour établir votre demande en ligne : vous devez vous munir du code de cession que votre vendeur vous aura préalablement communiqué.

Le code confidentiel est un numéro à 4 chiffres obtenu par le vendeur quand il enregistre en ligne la cession de son véhicule .

Si la cession n'a pas été enregistrée ou en l'absence du code de cession : munissez vous du **numéro de formule et de la date** du certificat d'immatriculation.

## ETAPE 3 ETABLIR SA DEMANDE EN LIGNE

Sur le site de l'ANTS, après vous être connecté avec vos identifiants dans « mon espace personnel », vous devez choisir la démarche "Je souhaite changer le titulaire de mon véhicule" et démarrer la procédure.

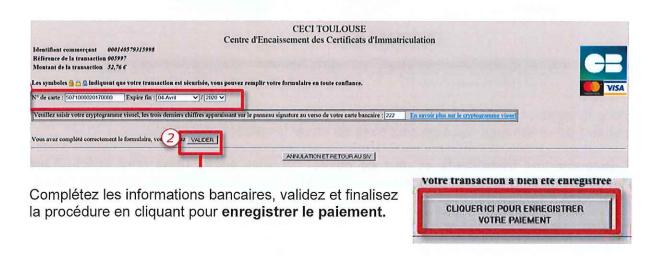


Complétez les informations accessibles après la saisie du numéro d'immatriculation : usage du véhicule, identité de l'acquéreur et adresse.

Cliquez sur « poursuivre » pour continuer et « valider » pour passer au paiement des taxes

N'oubliez pas de cocher les CLU (conditions légales d'utilisation) marquées par un « \* » pour valider et finaliser votre demande.

ETAPE 4: LE PAIEMENT EN LIGNE



Vous pouvez télécharger et imprimer le certificat provisoire qui vous autorise à circuler dans l'attente de la réception de votre titre et le récapitulatif de la demande.